

**Compte rendu du Conseil de l'UFR SITEC
du mardi 18 novembre 2025 à 9h
Pôle Sciences pour l'Ingénieur (Ville-d'Avray) – Salle A1 232**

Membres présents :

Membres de droit : Shah Nawaz Burokur, Michele D'Ottavio.

Membres élus : Céline Million, Khanh Hung Tran, Badr Eddine Ratni, Gérard-Pascal Piau, Bruno Serio, Pascal Pradeau, Amanda Martinez-Gil, Philippe Forster.

Invités : Sophie Allard, Nathalie Jonglez de Ligne, Virginie Durand, Cécile Barth-Rabot, Hélène Aldeano, Girolamo Di Cara, Johann Petit, Luc Davenne, Arvind Kumar.

Invités exceptionnels : Olivier Renaut (Vice-président du Conseil d'Administration), Aurélien Camus (Vice-président Finances), Zoé Crozat et Ambre Duchaussois (représentantes du BDE des Métiers du Livre).

Procurations : Géraldine Saint Surin et Olivier Polit donnent procuration à Céline Million, Laurent Gallimard donne procuration à Khanh Hung Tran.

1- Demande de subvention du BDE des Métiers du Livre : vote

La présidente et la trésorière du BDE du master Métiers du Livre et de l'édition présentent les différents projets qui se tiendront tout au long de l'année. Il n'y a pas de grands changements par rapport à l'année dernière, l'objectif est le même. L'association LYBOOKOO souhaite principalement promouvoir une vie sociale sur le site de Saint-Cloud et rassembler les deux promotions de Master. Le BDE compte plusieurs pôles :

- « Communication » via les réseaux sociaux,
- « Evénementiel », destiné à l'organisation de projets sur le campus,
- « Soirées » avec mise en place d'afterwork en dehors du campus, principalement situés du côté de République.
- « MoonClub », le club de lecture qui anime vraiment le campus et qui attire de plus en plus d'étudiants.

Comme chaque année, les étudiants souhaiteraient participer au festival de la BD organisé à Angoulême, le projet le plus onéreux, du fait du prix des billets de train. Les étudiants prendront en charge les billets d'entrée au festival. La trésorière précise que le nombre de participants passerait de 30, l'année dernière, à 25 cette année. Un document détaillé regroupant les projets et les dépenses a été envoyé aux membres du conseil. La demande de subvention s'élève à 3551 €. Elle prend en compte les billets de train à Angoulême, la confection de sweats de promo, une participation à des frais pour le club de lecture et divers investissements pour des animations sur le campus. Le Directeur de l'UFR SITEC rappelle que, cette année, le budget est restreint et incite fortement les représentantes du BDE LYBOOKOO à solliciter Nanterre, qui finance des projets associatifs.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

2- Informations de la direction

➤ Le Vice-Président délégué au budget et aux finances de l'UPN a envoyé un mail à l'ensemble du personnel en demandant de faire des efforts et d'éviter de tout dépenser afin de reconstituer le fond de roulement. Le Directeur de l'UFR SITEC informe le Conseil d'UFR que cela serait assez compliqué à respecter et il rappelle que l'UFR SITEC avait déjà participé à cet effort à hauteur de 150 000 € avec la déprogrammation qui ne sera pas reprogrammé en 2026.

- Concernant la campagne emploi des enseignants et enseignants-chercheurs, une année blanche avec gel des postes a été annoncée par la Présidence de l'UPN, sauf cas exceptionnel. La direction a donc défendu le seul poste de professeur des universités en section 61, qui se libère avec le départ en retraite du collègue sur le poste concerné. Le Directeur de l'UFR SITEC informe qu'un ATER ne pourrait pas le remplacer pour des cours bien spécifiques en Master, ni encadrer les deux nouveaux jeunes maîtres de conférences dont s'occupe l'enseignant actuel. La Présidence va essayer de négocier une ouverture à 50% des postes avec le Rectorat en fonction des besoins. Le responsable du CMI-ATE informe qu'il y a des dysfonctionnements au sein des CCD, qu'il faudrait avoir des discussions plus collégiales pour le recrutement des nouveaux collègues. Le Directeur répond qu'il y a en effet un problème avec les CCD en local car nous sommes dans une petite composante, il est justement en discussion avec le Vice-Président du CA pour revoir le processus de recrutement, en concertation avec l'IUT. Il faudrait des garants (direction de la composante et Directeur du laboratoire) au sein des commissions de recrutement. Un travail sur le processus de recrutement est en train d'être fait à l'échelle de l'université.
- Les primes RIPEC C3 ont été attribuées. Les méthodes d'attribution sont basées sur des avis synthétiques donnés par le CNU, des membres extérieurs de l'UPN de la même section, et un membre local de l'UPN d'une section différente. Cette année, la CNU a communiqué une note globale, contrairement aux années précédentes (notes pour pédagogie, administrative, etc.). 126 primes ont été accordées sur 175 candidatures. Le responsable du master ENMA demande s'il y a des informations concernant la prime C1 de l'enseignement supérieur, qui devait être augmentée. La direction n'a pas de nouvelles à ce sujet.
- Le système de double authentification pour accéder à la messagerie de l'université est en cours de déploiement.
- Pour la Campagne Emploi 2026 de l'UFR SITEC, la direction souhaite mettre au concours le poste de professeur des universités en section 61 et demander la prise en charge du poste d'une BIATSS, actuellement rémunérée sur les ressources de la FIPMéca, sur masse salariale état (MSE). Une collègue de MDL se pose la question sur un poste en remplacement d'un MAST en fin de contrat.
- Dans le cadre du renouvellement des membres élus aux Comité exécutif et Conseil académique de l'EUR ArTeC, la direction de l'UFR SITEC a été sollicitée pour transmettre les noms d'un représentant titulaire et d'un suppléant désigné pour siéger au nom de la composante au ComEx. Depuis le départ de la responsable du Master Métiers du Livre en 2024, et malgré les appels à candidature et relances, à ce jour personne ne s'est manifesté pour cette mission. La responsable pédagogique du master Métiers du Livre, qui s'est investie durant une année, explique que cela consistait à étudier énormément de dossiers pour des demandes de subvention, projets pour des bourses doctorales et post-doctorales, et donner son avis. Ces dossiers tournaient autour de l'art et la recherche de création, un domaine qui ne correspondait pas à sa spécialité et auquel elle ne pouvait pas réellement apporter de point de vue pertinent. Elle souhaitait faire profiter de ces bourses doctorales à des étudiants de son parcours, ce qui lui a été refusé car ArTeC réserve cela à deux ou trois écoles doctorales, dont la sienne ne fait pas partie. Les membres du conseil et la direction s'interrogent sur l'intérêt de conserver le DIU ArTeC+ au sein de l'UFR SITEC, que la composante ne gère plus depuis quelques années et qui est entièrement délocalisé à Paris 8. Le Directeur de l'UFR informe qu'il proposera au responsable du DIU ArTeC+ de participer à une séance et lui demandera ce qui est fait pour l'intégration et les retombées pour SITEC dans ArTeC.

3. Compte-rendu de la séance du 7 octobre 2025 : vote

Amanda Martinez-Gil précise qu'elle avait donné procuration à Bruno Serio lors de la séance du 7 octobre, ce qui n'a pas été reporté dans le compte rendu. Ce dernier sera rectifié en ce sens.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

4- Charges pour fonctions 2025-2026 : vote

La date butoir étant le 30 janvier 2026 pour envoyer le fichier des charges pour fonction, le Directeur annonce qu'il attendra la prochaine séance pour mettre ce point au vote. Il souhaite présenter, aujourd'hui, ce qui lui a été envoyé et en discuter. On note une perte de 8h pour le Directeur d'études et suivi des étudiants de licence, alors que la charge de travail pour accompagner les étudiants est importante. La perte des heures concernant l'examen des dossiers (plateformes externes et internes) est catastrophique, l'enveloppe de 128h attribuée en 2025 passant à 44h cette année. Le Directeur rappelle que dans le passé, il n'y avait pas de charges pour fonctions pour examiner les dossiers de candidature, hormis pour Parcoursup, et qu'elles

avaient été mises en place il y a trois ans avec l'arrivée de Monmaster. Il annonce également qu'il a du mal à comprendre comment prendre des CPF sur des ressources propres qu'on n'a pas. Après de nombreux échanges, il a été décidé de rester sur les 44h que l'université met à disposition pour l'examen des dossiers sur les plateformes de recrutement, et que ces 44h seront reparties au prorata du nombre des dossiers par formation.

Vote : reporté en janvier.

5- Maquettes des formations LMD5 : vote

Le Directeur s'excuse à nouveau pour l'envoi tardif des fichiers suite à une dernière réunion avec la Vice-Présidente CFVU à ce sujet. Les maquettes de l'UFR SITEC sont présentées dans leur ensemble. Quelques modifications sont à intégrer dans ACTUL après discussions entre les équipes pédagogiques, mais les maquettes sont soumises au vote à ce jour. Pour la licence SPI, une enseignante souligne que certaines sections ne conviennent pas tout-à-fait aux enseignements de la maquette, et propose de revoir l'attribution des sections après discussions avant transmission de la maquette pour vote de la CFVU. Pour les masters, quelques changements mineurs sont à prévoir pour les parcours Mécanique et Energétique.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

6- Attendus et Critères Généraux d'Examen de Candidature (CGEC) sur Mon Master : vote

Le tableau de collecte des capacités, attendus et Critères Généraux d'Examen de Candidatures (CGEC) pour le recrutement 2026-2027 en master 1 sur Mon Master est présenté aux membres du conseil. Le Directeur souligne une information qui lui a été transmise via la Responsable Administrative adjointe : la plateforme Mon Master va être adaptée à nos formations hybride en formation initiale et en apprentissage. Il n'y aura plus qu'un seul portefeuille qui apparaîtra pour les deux régimes.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

7- Capacités d'accueil 2026-2027 : vote

Ce point avait déjà été voté en conseil d'octobre, mais il a récemment été demandé de revenir dessus pour que la CAL soit égale à la COL. Le Directeur a informé la Vice-Présidente de la CFVU qu'il est compliqué de recevoir un fichier à faire voter peu de temps avant le conseil, alors que l'ordre du jour avait été défini depuis longtemps et justement pour se coordonner aux calendriers des votes dans les instances de Nanterre. Le fichier avait été envoyé aux membres du conseil la veille de cette séance, le Directeur soumet donc la modification des capacités de L1 SPI, soit une COL et CAL de 30.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

8- Tarifs de l'apprentissage 2025-2026 : vote

L'UFR SITEC vote sur l'alignement des tarifs des formations sur le NPEC afin de ne pas pénaliser les entreprises. Actuellement, le NPEC moyen pour le Master GI est de 8493 €, pour la Licence SPI de 7524 €, et pour le Master MDL de 7805 €.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

9- Renouvellement de la convention de partenariat entre le CMI-ATE et le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget (MAE) : vote

La convention initiale datant de 2022 a été remise à jour et est ici votée en renouvellement.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

10- Composition des Conseils de Perfectionnement 2025-2026 : vote

Quelques modifications ont été apportées par rapport à l'an dernier. Pour le CMI-ATE et le Master Métiers du Livre et de l'édition, de nouveaux membres ont été nommés. Les tableaux de composition mis à jour des Conseils de perfectionnement de la Licence SPI, du Master GI, du Master MDL et du CMI-ATE sont soumis au vote du Conseil.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

11- Liste des vacataires à habiliter : vote

Une liste de sept nouveaux vacataires du Pôle Métiers du Livre de Saint-Cloud est présentée aux membres du Conseil.

Vote : approuvé à l'unanimité à 11 pour.

12- Discussions avec le Vice-président du conseil d'administration (CA), Olivier Renaut, et le Vice-président Budget et Finances, Aurélien Camus

Le Vice-Président Finances confirme la situation budgétaire très compliquée de l'Université Paris Nanterre. Le retour de la tutelle n'a pas été concluant, il y avait un enjeu sur le financement de la masse salariale, l'augmentation du financement des retraites, somme qui représente 2,7 M€ pour l'établissement. Il était prévu que le Ministère le compense, comme l'année précédente, mais seulement 40% seront versés. S'ajoute également la problématique liée à l'installation de la protection sociale qui doit rentrer en vigueur en mai 2026 avec un coût de 800 000 € pour l'établissement. La Présidente de l'université continue ses discussions avec la tutelle au Ministère pour bénéficier d'un soutien financier qui est nécessaire, l'université étant déjà en grande difficulté, elle le serait davantage. Au vu des premières prévisions pour 2026, on enregistre un déficit de 25 M€ et un déficit en compte de résultat (comptabilité générale) à 22 M€. Ce résultat est énorme, l'établissement ne fait pas d'autofinancement et le fond de roulement qui était à, supposé, zéro serait à -16 M€. Une des causes se porte sur l'augmentation structurelle de la masse salariale, même en limitant les BIATSS et enseignants-chercheurs, elle augmenterait naturellement. L'année dernière, le socle de la masse salariale était de 183 millions, il basculerait à 193 millions avec un financement qui ne bouge pas. Le Vice-Président Finances explique qu'il y a également un début de baisse sur tout ce qui est issu de l'apprentissage, lié à la réforme.

L'université n'a toujours pas de visibilité sur les aides des collectivités territoriales (département, région, ville). Le contexte national n'aide en rien, le budget de l'état ne permet pas de marge de manœuvre, mais il y a une volonté de la part de la tutelle d'accompagner l'établissement. Le Vice-Président Finances revient sur l'envoi de son dernier mail, un enjeu très fort d'appel à modération concernant les dépenses de fin d'année. Le contexte actuel est très préoccupant. Un dernier point est abordé sur la masse salariale de l'établissement sur la campagne emploi BIATSS et enseignants-chercheurs. Le choix fait par la gouvernance est de préserver impérativement les agents BIATSS, d'autant que la tutelle et le Ministère s'accordent pour confirmer le sous-encadrement administratif, l'un des taux les plus faibles en France par rapport au ratio étudiants-agents / enseignants-agents. Concernant la campagne emploi enseignants-chercheurs, il a été décidé de publier environ 15 postes sur 54. Avec ce scénario, l'établissement aurait une baisse de l'augmentation, c'est-à-dire 9 millions au lieu de 10 millions de la masse salariale. Il faudra renouveler cette expérience certainement jusqu'en 2028. Le Vice-Président Finances conclut en affirmant que la situation de l'établissement est très inquiétante, qu'ils essaient de trouver des solutions, mais s'il n'y a pas d'accompagnement financier de la tutelle, la situation ne pourra pas s'améliorer.

Le Vice-président du Conseil d'Administration (CA) ajoute quelques points. Un de leur rôle est d'essayer de remettre l'établissement dans une trajectoire qui soit soutenable. Les perspectives du côté du Ministère sont très claires dans ce qu'il souhaite : l'offre de formation devra être davantage contrôlée, en volume horaire et en nombre, dans les années à venir. Il faudra réfléchir aux formations qui pourraient s'ouvrir ou fermer, ainsi qu'à la capacité d'accueil. Cela aura un impact, à terme, sur la masse salariale. En revanche, le Ministère est conscient qu'il est très compliqué de fermer des parcours dans les universités mais c'est ce à quoi il contraint l'établissement. Le Vice-Président du CA explique qu'ils essaient de travailler sur quelques points très délicats, notamment le contrôle des heures complémentaires, un contrôle plus accru des groupes de TD et la réduction des charges pour fonctions. Sur ce dernier point, il précise qu'il est conscient de la charge de travail effectuée par les collègues mais informe que c'était l'un des référentiels le plus généreux au niveau national.

Le Directeur de l'UFR SITEC rappelle que la déprogrammation d'environ 150 000€, non reprogrammée en 2026, met en danger la formation FIPméca ouverte à effectif réduit et aimerait savoir si l'université pourrait

prendre en charge ces cours en 2026, et surtout au-delà. Il insiste sur le fait que cette formation est importante pour le site. Il en profite pour les remercier de la prise en charge du poste BIATSS de cette formation. Après différents échanges et analyses sur ce sujet, le Vice-Président Finance reconnaît que la particularité de cette formation avec les heures en décalage (N-1, N-2) n'est pas simple mais il reste favorable sur la nécessité de la conserver. Il faudra organiser un rendez-vous et discuter de son maintien avec la CFVU, mais également revoir la convention de partenariat avec l'ENS. Le Directeur de l'UFR SITEC s'interroge sur les formations comportant peu d'étudiants et ne rapportant pas d'argent à l'université. Fermeront-elles ou seront-elles préservées ? La question d'une éventuelle fermeture a été soulevée lors d'une récente réunion sur la présentation de maquettes du LMD5, pour l'un des parcours du master Métiers du Livre et de l'édition. Le Directeur veut bien admettre la possibilité d'une fermeture mais cette règle doit être également appliquée sur l'ensemble de l'université. Quelques petites formations, notamment de langues, ont déjà fermées mais à la demande des responsables de formation.

À vue de la situation, un enseignant souhaiterait savoir si une amélioration d'ici 2 ou 3 ans est à espérer. Le Vice-Président du CA explique qu'ils s'attellent tous à cela et informe toutefois les membres du conseil que l'université n'est pas la seule dans ce cas au niveau national et francilien. En revanche, il sera impossible de s'en sortir sans une modification de la dotation. Dès l'an prochain sont prévues fermeture et réduction des formations qui ne relèvent pas de la formation initiale, c'est-à-dire tous les DU dont la fonction va être revue, les préparations concours, les certifications, etc. Il faudra que cela passe en heures complémentaires, et il faudra revoir à la baisse certains DU qui prétendent ne coûterait rien mais qui en réalité reviennent très chères à l'université. Un enseignant demande si le fait d'augmenter les frais d'inscription ne réglerait pas, en partie, la diminution des dettes. Le Vice-Président Finances confirme que cela serait une solution qui comblerait le déficit et que le Ministère le souhaiterait mais n'avance pas sur le sujet. Cependant la Présidence de l'université ne le souhaite pas sans décision du Ministère. Une augmentation pourrait se faire à condition qu'elle soit nationale, mais le contexte politique français ne s'y prête pas.

Fin de la séance à 12h30.